Charte éditoriale de la revue

transversale

Histoire Architecture Paysage Urbain (création 2016)

Comité éditorial

Directeur de rédaction :
Gilles-Antoine LANGLOIS, PR émérite ENSA Paris Val de Seine
Secrétaires de rédaction :
Marie GAIMARD, MCF ENSA Normandie
Léonore DUBOIS-LOSSERAND, MCF ENSA Paris Val de Seine

Publication

ENSA Paris Val de Seine, directeur de publication : Jérôme ROZE, directeur ENSA Normandie : Raphaël LABRUNYE, directeur EVCAU : David SERERO et Dimitri TOUBANOS, directeurs de l'unité de recherche ATE : François FLEURY, directeur de l'unité de recherche

ISSN: 2551-5071 (transversale / Paris & Rouen)

Soumission des articles

Les articles sont adressés à la revue en version achevée **au plus tard à la date fixée dans l'appel à articles,** pour une sortie de la revue environ 3 mois plus tard.

Ils doivent comprendre <u>30 000 signes</u>, <u>notes</u>, <u>légendes</u>, <u>abstracts</u>, <u>tableaux</u>, <u>graphiques et espaces</u> <u>compris</u> et peuvent être accompagnés de 4 à 8 figures.

Ils doivent respecter la charte graphique :

Ils sont adressés par internet en .doc ou .odt (et en .tif ou .jpg pour les propositions d'illustration), à Gilles-Antoine Langlois, Marie Gaimard et Léonore Dubois-Losserand :

gilles.a.langlois@gmail.com

marie.gaimard@gmail.com

leonore.losserand@paris-valdeseine.archi.fr

Les articles sont accompagnés <u>d'un résumé en français et d'un abstract en anglais de 10 lignes maximum chacun, ainsi que de 5 mots-clés en français et anglais</u>. Les nom et prénom de l'auteur (ou des auteurs) sont suivis le cas échéant de son (leur) attachement institutionnel (école, université, unité de recherche).

Tous les articles sont lus en double aveugle par les chercheurs du comité de lecture de la revue, lesquels s'efforcent de répondre aux auteurs le plus rapidement possible afin de leur faire part de la décision éditoriale et, le cas échéant, de procéder avec eux à d'éventuelles révisions et à la relecture pour accord final au plus tard 15 jours avant la mise en maguette.

RÈGLES IMPÉRATIVES DE PRÉSENTATION

I - Composition des titres

Le titre de l'article soumis au comité de lecture figure en tête d'article et en caractères Calibri gras de corps 16 (sous-titre éventuel en Calibri, corps 12) et le nom de l'auteur, suivi de ses rattachements institutionnels s'il y a lieu, en Calibri *italique*, corps 13 (institution de rattachement / unité de recherche, Calibri *italique*, corps 12) :

« Esprit Nouveau » et architecture

Poésie et construction en France dans la première moitié du XX^e siècle

Germain Amplecas

École des Beaux-Arts de Taz - LAS

Dans l'article, deux niveaux de sous-titres sont possibles :

Premier niveau de titre : caractères gras en corps 12, italique, centré, pas de numérotation, saut de ligne avant et après :

Vers libre et béton armé

Second niveau de titre : petites majuscules, Calibri, corps 12, justifié à gauche, pas de numérotation, saut de ligne avant, pas de saut de ligne après :

Aux origines: Victor Basch et Le Corbusier?

Pas d'indication d'introduction ou de conclusion, mais sauter deux lignes après l'éventuelle introduction et avant l'éventuelle conclusion. D'éventuelles annexes en fin de texte, sont indiquées en petites majuscules grasses, Calibri, corps 12, centré :

ANNEXES

II - Composition du texte et des références

A. Règles de base :

Le corps du texte soumis au comité de lecture est en Calibri, corps 12, espacement 1,5.

Les noms propres ne sont pas en majuscules dans le texte ; ils le sont dans les notes de référence selon la norme usuelle ISO 690:2021 : NOM, Prénom, *Titre*, Lieu d'édition : Éditeur, date, p.

Les capitales sont accentuées¹ : État, À BÉNARÈS, etc.

Les mots ou expression en langue étrangère sont en italique.

Les nombres sont écrits en lettres jusqu'à dix, en chiffres au-delà : huit ; 18.

Les guillemets sont à chevrons : « grand ensemble ».

L'attribution des majuscules se fait ainsi : les institutions portent une majuscule quand elles sont évoquées comme telles, ex. le Conseil municipal (de la ville de...) alors que l'on pourra écrire « La décision devra passer devant le conseil municipal ». De même pour les régimes politiques : l'Empire, la République.

Les adjectifs placés avant ce qu'ils qualifient doivent porter une majuscule. En revanche, ils n'en portent pas quand ils sont placés après. Ex : Second Empire ou Seconde République mais Crédit lyonnais, Bibliothèque nationale de France et Compagnie d'air comprimé.

¹ Sur PC, le plus rapide est de recourir aux vénérables codes ASCII : touche enfoncée alt+0192 donne À ; alt+0194 donne ; alt+0201 donne É ; alt+0200 donne È ; alt+0202 donne Ê ; alt+0203 donne Ë ; alt+0199 donne Ç ; alt+0217 donne Ù ; alt+0219 donne Û ; alt+0220 donne Û ; alt+0206 donne Î ; alt+0212 donne Ô.

Le Nord, le Sud, etc. portent une majuscule quand ils correspondent à une référence géographique précise, et n'en portent pas quand il s'agit d'une simple référence d'orientation (le Nord de la Région parisienne ; au nord était situé...).

Les sigles sont développés au premier usage, suivis des initiales ; par la suite les initiales suffisent : « Archives départementale de la Gironde (AD33) », puis « AD33 ».

B. Présentation des citations :

Les citations en langue française sont en caractère romain et peuvent être présentées de deux manières possibles :

- Citations courtes (moins de 3 lignes) entre guillemets dans le texte ; ex : « Le shopping est, selon toute probabilité, l'ultime forme d'espace public subsistante. »
- Pour les citations longues ; aller à la ligne après deux points ou point final avec un retrait du texte et une diminution du caractère (Calibri, corps 11) ; orthographe d'origine reproduite s'il y a lieu :

Je vois ordinairement que les hommes, aux faicts qu'on leur propose, s'amusent plus volontiers à en cercher la raison qu'à en cercher la verité : ils laissent là les choses, et s'amusent à traiter les causes. Plaisans causeurs. [...] Ils passent par dessus les effects, mais ils en examinent curieusement les consequences².

Les citations en langues étrangères seront traduites en français dans le texte courant et le texte original sera reproduit dans la note de bas de page correspondante en *italique*, corps 10, avec la mention « traduction auteur » (ou autre traducteur le cas échéant).

Ces citations sont référencées en note de bas de page, en caractères Calibri corps 10, interligne simple. Les appels de notes dans le texte doivent être présentés ainsi (numéro collé au dernier mot comme dans les citations longues) : « Je ne vois qu'en esprit tout ce camp de baraques³... » Au cas où le même ouvrage a connu plusieurs éditions, indiquer au moins entre parenthèses le lieu et la date de la première édition (ex. : 1e éd. italienne, 1965).

C. Présentation des références bibliographiques :

Pas de . après les références fournies en note

Indiquer les pages : p. 22 (avec espace insécable après p.) – l'espace insécable est inséré dans Word par la commande : Ctrl+Maj+barreEspace

Ne pas oublier pas de mentionner la date après l'adresse URL, ex. : [consulté le 2 septembre 2024]

Manuscrit

Bibliothèque nationale de France (BnF), Cartes et Plans (CP), Ge CC 2385 / 98a, CORDIER, Joseph, Projet d'un canal de jonction de la Marne à la Seine, 1828

Source orale / filmée (+ éventuellement source internet).

Institut national de l'audiovisuel (INA), Paris : Journal télévisé ORTF, 13 mars 1967, *La cité Frugès à Pessac*, http://www.ina.fr/video/CAF97028666 [consulté le 20 août 2022]

Ouvrage

VERDIER, Thierry, *Guide pour la rédaction du mémoire en architecture*, Montpellier : PULM & ENSA de Montpellier, 2009, p. 34

Ouvrage collectif

SELLIER, Henri, « Les banlieues urbaines », dans RONCAYOLO, Marcel et PAQUOT, Thierry (dir.), *Villes et civilisation urbaine*, *XVIII^e-XX^e siècles*, Paris : Larousse, 1992, p. 453-466

Article

MICHELIN, Nicolas et ROLLET, Pascal, « Apprendre à être architecte », *Architecture intérieure, CREE,* 2002, n° 303, p. 76-81

² MONTAIGNE, Michel de, Essais, Paris: Gallimard - La Pléiade, livre 3-11, 1962, p. 1003

³ BAUDELAIRE, Charles, « Le Cygne » dans *Les Fleurs du Mal*, Paris : Poulet-Malassis & De Broise, 1861, p. 203

Téléchargement internet (possiblement éphémères...)

DANIEL, Malcolm (with an essay by BERGDOLL, Barry), *The Photographs of Edouard Baldus*, New York & Montréal: MET & CCA, 1994, Catalogue d'exposition en ligne (New York, Montréal, Paris, 1994-1995) The Photographs of Edouard Baldus.pdf [consulté le 11 mars 2025], p. 210

Page internet (tout aussi éphémères...)

Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) - Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Paris, Marcel Lods (1891-1978), visions croisées sur l'homme et l'œuvre, exposition virtuelle, 2017 https://www.citedelarchitecture.fr/fr/collection/les-expositions-virtuelles/marcel-lods-1891-1978-visions-croisees-sur-lhomme-et-loeuvre [Consulté le 10 octobre 2024]

III - Illustration, résumés/abstracts et mots-clés/keywords

Vous pouvez donner à reproduire de 4 à 8 figures. Indiquer clairement la localisation souhaitée de ces illustrations, cartes et graphiques dans le déroulé du texte, entre parenthèses (ex. : **Fig. 3**), espace insécable après « Fig. ». Ces figures, de format portrait ou paysage au choix, seront fournies en haute résolution 300 dpi, format .jpg ou .tif

Leurs légende et référence sont présentées comme les notes de bas de page en Calibri, corps 10, sous l'illustration et sur deux lignes distinctes. Elles doivent être <u>libres de tout droit</u> et clairement identifiés par un titre et/ou une légende en corps 11 placés au-dessous. Si la figure donne lieu à des droits, l'auteur doit en faire la demande auprès des ayant-droits et fournir un justificatif de gratuité à la revue. Les tableaux peuvent être réalisés en .doc ou .odt et placés dans le texte. Dans le cas de tableaux établis en .xls ou .ods, les importer et transformer en fichier .doc ou .odt en précisant toujours l'insertion souhaitée dans le texte. Les cartes et graphiques sont à fournir en .tif ou .jpg selon les mêmes usages que les figures.

Les résumés et abstracts font 10 lignes en français (romain) et anglais (*italique*), de même que les cinq mots-clés/keywords, qui sont séparés par des tirets simples : architecture - patrimoine